

S'inscrire en mobilisant le DIFE

(Droit Individuel à la Formation des Elus)



Pour quelle formation ? Uniquement les formations éligibles au DIFE.

Quand ? Au moins 15 jours avant la date de la formation.

Par qui ? C'est une démarche personnelle de l' élu. Elle ne peut pas être déléguée.

Se connecter à l'application mobile **Contact'Elus 88** (SMS envoyé par l'AMV 88 contenant vos codes) ou se rendre sur le site internet de l'AMV 88 (www.maires88.asso.fr/formation-et-information-des-elus)



- Choisir une formation éligible au DIFE
- Cliquer sur « La formation sur Mon Compte Formation » ou « S'inscrire en mobilisant le DIFE »



Se connecter au site : www.moncompteformation.gouv.fr ou créer un compte lors de la première connexion

Identification par France Connect + : elle nécessite d'avoir créé au préalable une Identité Numérique France Identité ou La Poste.



L'Identité Numérique

N° d'assistance dédié aux élus locaux : 09 70 81 00 50

- Vérifier les informations sur la formation choisie
- Vérifier que « vos droits élus » sont supérieurs à 200 €
- Cliquer sur « **Demander un devis** »
- Remplir les champs du formulaire
- Dans le champ « Objectif de la formation » : choisir : « **Je souhaite acquérir des savoirs de base et des compétences clés** »
- Vérifier les informations transmises
- Cliquer sur « **Envoyer ma demande d'inscription** »



- Traitement du dossier par l'AMV 88
- Envoi à l' élu de la « proposition de formation »



EN CAS D'INDISPONIBILITE, IL FAUT ANNULER VOTRE PARTICIPATION

- **Plus de 10 jours avant la formation :**
Annuler la formation sur le site Mon Compte Formation
- **Moins de 10 jours avant la formation :**
Contacter l'AMV 88
Courriel : amv88@vosges.fr
Tél. : 03 29 29 88 23

Toute annulation à moins de 7 jours ouvrés entraîne la perte des droits DIFE de l' élu.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION PAR L'ELU

*A réception de la proposition de formation, l' élu dispose de **4 jours ouvrés** pour valider son inscription sur le site Mon Compte Formation.*

- Se connecter au site : www.moncompteformation.gouv.fr
- Cliquer sur l'onglet « **DOSSIER** »
- Vérifier la proposition de formation
- Confirmer votre demande d'inscription

